

LE THÉÂTRE DE LA VILLE PRÉSENTE

LES FENÊTRES

DE LA CRÉATION THÉÂTRALE

22^e ÉDITION

18 ET 19 NOVEMBRE 2018

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT POUR LES **DIFFUSEURS DU QUÉBEC**

Pour favoriser la présence de nombreux diffuseurs, et en conformité avec nos ententes avec le CALQ, le **TDLV rembourse aux diffuseurs du Québec participants** situés à plus de 100 km de Longueuil, sur présentation de factures, les dépenses suivantes :

Déplacement : 0,37 \$ du km à partir du lieu de diffusion si nécessaire, ou titres de transports, soit autobus et train. L'avion sera aussi remboursé, mais nous comptons sur votre bon sens pour ne l'utiliser que si vous habitez à de très grandes distances de Longueuil.

Hébergement : 1 ou 2 nuitées d'hôtel, selon le cas, à raison de 75 \$ par personne. Le TDLV vous suggère deux lieux d'hébergement où des tarifs corporatifs ont été négociés.

Le Dauphin

1055, boul. Saint-Laurent Ouest, Longueuil
1-866-646-0110
www.hoteldauphin.ca
Tarif : 90 \$/nuitée + taxes

Le Sandman

999, de Sévigny, Longueuil
1-800-493-7303
www.sandmanhotels.ca
Tarif : 116 \$/nuitée + taxes (15 \$ / pers. addit.)

Merci de choisir la méthode la plus économique pour vos déplacements, de partager les chambres lorsque possible et de planifier vos réservations d'avion au tarif le plus abordable.

Tous les autres frais, incluant les taxis, les stationnements, les locations de voiture, les per diem, les repas, etc. ne sont pas remboursés par le TDLV. Par contre, le TDLV sert sur place, gratuitement, les petits-déjeuners du dimanche et du lundi, à compter de 8 h 30, ainsi que les dîners. De plus, l'activité qui clôture l'après-midi du dimanche est accompagnée d'un service gratuit de bouchées froides, vin et bière au choix.

Nombre de personnes admissibles à un remboursement par organisme : maximum deux personnes par diffuseur québécois.

ATTENTION : Il est possible que la demande de remboursement du 2^e représentant d'un diffuseur ne soit pas remboursée, si les coûts excèdent la capacité de payer du TDLV, par exemple pour des voyages de longue distance en avion. Nous vous recommandons de communiquer avec nous avant de confirmer ce type de réservation.

Pour information : Karine Evoy

kevoy@theatredelaville.qc.ca | 450 670-1611 poste 230

LE THÉÂTRE DE LA VILLE PRÉSENTE

LES FENÊTRES DE LA CRÉATION THÉÂTRALE

22^e ÉDITION

18 ET 19 NOVEMBRE 2018

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT POUR LES DIFFUSEURS DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Comme nous vous le faisons savoir le 11 juin dernier, les programmes du CAC ayant été remodelés, il nous est maintenant impossible en tant que responsable des FCT de soumettre une demande de soutien pour couvrir votre venue aux Fenêtres. **Dans le nouveau modèle de financement du CAC, les diffuseurs eux-mêmes doivent soumettre leurs propres demandes dans la composante [Déplacement du Programme Rayonner au Canada](#).**

Nous espérons que vous avez fait cette démarche auprès du CAC afin de pouvoir recevoir à temps votre soutien de déplacement vers Les Fenêtres. La présence des diffuseurs de partout au Canada nous tient à cœur et nous espérons que cette formalité supplémentaire n'a pas freiné votre désir d'être parmi nous.

Si vous n'avez pas fait cette démarche, nous vous invitons à déposer une demande au CAC. Pour ce faire, chaque diffuseur doit tout d'abord avoir un compte et un profil validé sur le portail du CAC. Le processus d'inscription sur le portail est expliqué ici → [Les étapes d'une demande](#).

Pour toutes questions au CAC veuillez contacter Steve Oliver au steve.oliver@conseildesarts.ca

→ Pour faire une demande : <https://mademande.conseildesarts.ca/Login.aspx>

Hébergement : Le TDLV rembourse 1 ou 2 nuitées d'hôtel, selon le cas, à raison de 75 \$ par personne. Nous vous suggérons deux lieux d'hébergement où des tarifs corporatifs ont été négociés.

Le Dauphin

1055, boul. Saint-Laurent Ouest, Longueuil
1-866-646-0110
www.hoteldauphin.ca
Tarif : 90 \$/nuitée + taxes

Le Sandman

999, de Sévigny, Longueuil
1-800-493-7303
www.sandmanhotels.ca
Tarif : 116 \$/nuitée + taxes (15 \$ / pers. addit.)

Les repas ne sont pas remboursés par le TDLV. Par contre, les petits-déjeuners du dimanche et du lundi, à compter de 8 h 30, ainsi que les dîners sont servis gratuitement sur place. De plus, l'activité qui clôture l'après-midi du dimanche est accompagnée d'un service gratuit de bouchées froides, vin et bière au choix.

Pour information : Karine Evoy

kevoy@theatredelaville.qc.ca | 450 670-1611 poste 230